4e Goutte : Agonie

Le Diable ne lâchera pas prise. D'ailleurs voici qu'à la 4e goutte, le Cor déjà entre en agonie.

Cors, Durillons Œils-de-Perdrix

ne vous laisseront jamais en paix tant que vous ne les traiterez pas avec cet incomparable corricide qui, depuis des années, a soulagé des millions de malheureux. Toutes pharmacies, 3 fr. 95 net le flacon.

LE DIABLE

enlève les cors en 6 jours pour toujours

L. SERRE

Entre le **SAVON LESIEUR** et un savon ordinaire, il n'y a rien de commun ! Toutes celles qui l'ont employé sont là pour le dire... C'est que le **SAVON LESIEUR** est fabriqué avec les huiles végétales spéciales que les filateurs emploient pour assurer aux textiles résistance et souplesse au cours de l'opération appelée "ensimage".

Le **SAVON LESIEUR**, grâce à sa composition spéciale, permet de laver indifféremment dans l'eau froide ou dans l'eau chaude. Il rend votre linge d'une blancheur éclatante et fait disparaître les taches les plus rebelles.

Avec le **SAVON LESIEUR**, vous pourrez nettoyer les tissus les plus délicats : soieries, lainages, bas, dentelles... sans risque de les abîmer ou d'en faner les couleurs.

Son prix modéré le rend avantageux pour les grosses lessives aussi bien que pour les lavages les plus délicats.

NOTE. - Si vous utilisez encore d'autres produits que le SAVON LESIEUR pour votre lessive, lavez légèrement avec du SAVON LESIEUR les taches qui auraient résisté. Vous verrez que 9 fois sur 10 elles disparaîtront facilement avec le SAVON LESIEUR.

Prix du SAVON LESIEUR

Le paquet de 4 morceaux...... 5.20
Le ½ paquet de 2 morceaux ... 2.65

13

SAVON LESIEUR

Économie de Linge... Économie d'Argent

Publications légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Département du Nord

Ponts et Chaussées

CANAL DE ROUBAIX

Dragage de la marque canalisée entre les P.K. 0. et 5.125 et entre 7.475 et 7.700.

ADJUDICATION

A Lille, en l'Hôtel de la Préfecture, le Mercredi 20 Novembre 1935, à quinze heures.

Le Mercredi 20 Novembre 1935, à quinze heures, il sera procédé, en séance publique, par M. le Préfet du Nord, assisté des autres Membres du Bureau d'adjudication et en présence de M. l'Ingénieur en Chef du Service des Voies Navigables, dans les termes réglementaires, à l'adjudication, au rabais sur soumissions cachetées des travaux de dragage de la Marque canalisée entre les P.K.O. et 5.125 et entre 7.475 et 7.700.

Ces travaux sont évalués comme il suit :

Travaux à l'entreprise ... 345.600 00
Somme à valoir 54.400 00
Total 400.000 00

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION

I. Pièces à soumettre au visa. Les pièces qui doivent, par application de l'annexe à l'article 8 bis des clauses et conditions générales, être soumises au visa préalable de l'Ingénieur en Chef, devront, à peine de forclusion, être déposées, dix jours au moins avant celui de l'adjudication, entre les mains de M. HEDUY, Ingénieur en chef du Service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais, 171, Boulevard de la Liberté à LILLE.

Celui-ci visera et les remettra au déposant, contre décharge, cinq jours au moins avant celui de l'adjudication.

II. Cautionnement provisoire. Le cautionnement provisoire est fixé à cinq mille cinq cents francs (5.500 fr.)

III. Communication des pièces des projets aux Entrepreneurs. Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés :

1° dans les bureaux de la Préfecture (1re Division, 2e bureau), à Lille de neuf heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures ;

2° dans les bureaux de M. ROUSSEAUX, Ingénieur ordinaire, 171, Boulevard de la Liberté à Lille, de neuf heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures.

IV. Envoi des soumissions. Les concurrents adresseront leur soumission, avec les pièces mentionnées à l'article 8 bis des clauses et conditions générales, par lettre recommandée à l'une des adresses suivantes :

1° à M. le Préfet du Nord, à LILLE ;

2° à M. HEDUY, Ingénieur en Chef du service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais, 171, Boulevard de la Liberté, à LILLE.

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera l'avant-dernier jour non férié qui précédera celui de l'adjudication à seize heures.

Fait à Lille, le 24 Octobre 1935.
Le Préfet du Nord,
A. GUILLON
91.630

Etude de Me CHATTELEYN avoué Lille. Ass. Judic. Déc. du 9 Juillet 1934. — DIVORCE Jugement de défaut du 27 Octobre 1934, enregistré, prononçant le divorce entre M. Hanum KUHALA, 51, rue de Tournai à Lille, Et Mme Gabrielle VANDENBROUCKE, sans dom. ni résid. connus, au profit du mari. Pour extrait (signé), CHATTELEYN. 72.925

CABINET MÉDICAL Voies urinaires, prostatite. Maladies de la peau, sang, lemme, rhumatismes, varices, ulcères variqueux. Médecine générale. Analyses du sang, urines, etc. Rayons X. Consultations : **BÉTHUNE**, 128, Bd Desgeorges, Mardi et Vendredi. **ROUBAIX**, 85, rue de la Gare, Lundi et Jeudi. **VALENCIENNES**, 22, av. du Commerce, Merc., Sam., Dim. **LILLE**, r. Faidherbe, 52, t. les j. Dimanche de 9 à 12 h.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Département du Nord

Ponts et Chaussées

Rivière de l'Escaut

Fourniture et mise en place d'Enrochements pour rechargement des digues entre l'écluse de la Folie et l'écluse de Rodignies.

ADJUDICATION

A Lille, en l'Hôtel de la Préfecture, le Mercredi 20 Novembre 1935, *à quinze heures.*

Le Mercredi 20 Novembre 1935, à quinze heures, il sera procédé en séance publique, par M. le Préfet du Nord, assisté des autres membres du bureau d'adjudication et en présence de M. l'Ingénieur en chef du Service des voies navigables, dans les termes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumission cachetée, des travaux de fourniture et mise en place d'enrochements pour rechargement des digues de l'Escaut entre l'écluse de la Folie et l'écluse de Rodignies :

Ces travaux sont évalués comme il suit :

Travaux à l'entreprise ... 252.000 00
Somme à valoir.... 28.000 00
Total 280.000 00

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION

1° Pièces à soumettre au visa. Les pièces qui doivent, par application de l'annexe à l'article 8 bis des clauses et conditions générales, être soumises au visa préalable de l'Ingénieur en Chef, devront, à peine de forclusion, être déposées, dix jours au moins avant celui de l'adjudication entre les mains de M. HEDUY, Ingénieur en Chef du Service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais, 171, Boulevard de la Liberté Lille.

Celui-ci les visera et les remettra au déposant, contre décharge cinq jours au moins avant celui de l'adjudication.

2° Cautionnement provisoire. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **Quatre mille francs (4.000 fr.)**

3° Communication des pièces du projet aux entrepreneurs. Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés :

1° dans les bureaux de la Préfecture, 1re Division, 2e Bureau à LILLE, de neuf heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures ;

2° dans les bureaux de M. MUFFANG, Ingénieur ordinaire, 10 Boulevard Carpeaux, à Valenciennes, de dix heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures.

4° Envoi des soumissions. Les concurrents adresseront leur soumission, avec les pièces mentionnées à l'article 8 bis des clauses et conditions générales par lettre recommandée à l'une des adresses suivantes :

1° à M. le Préfet du Nord, à LILLE ;

2° à M. HEDUY, Ingénieur en Chef du Service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais 171, Boulevard de la Liberté à LILLE.

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera l'avant-dernier jour non férié qui précédera celui de l'adjudication à seize heures.

Fait à Lille, le 24 Octobre 1935.
Le Préfet du Nord :
GUILLON
91.629

Etude de Me E. SAUVAGE Commissaire-Priseur à Lille

Hôtel des ventes de Lille 2, rue Ste-Anne. — Tél. 504.03

VENTE AUX ENCHÈRES
Par suite décès

Très Beaux Mobiliers

Beaux salons noyer st. Louis XVI garni velours de Gênes. **Important salon époque fin Empire acajou recouvert velours.** Bergères st. Louis XV et XVI. **Chaises salon bois doré. Superbe commode 1/2 lune st. Louis XVI bois rose garnie bronzes dorés. Belle table et 2 chaises, marqueterie italienne. Vitrines de salon. Chaises st. Gothique. Table noyer sculpté pied coltre. Bahut boulle.** Jolie bibliothèque salon bois laqué gris. **Bahut bois sculpté. Cabinet Louis XIII. Très belle bibliothèque st. Régence** bois de rose garni bronze. **Commodes,** tables à jeu. **Paravents. Glaces.** Tapis, carpettes. **Tentures.**

PIANOS

Klein, Æolian Weber, Cecilian Halfman, Spencer. Belles torchères cristal et bronze doré. Superbe pendule bronze doré st. Louis XVI. Cache-pot Chine. Potiches Chine et Japon doré. Beaux groupes et sujets bronze et Barbedienne et autres. Marbres. Vases bronze. Saxe. Chine. Très beaux landiers fer forgé. Chenêts st. Empire et Louis XVI. **Très beaux lustres cristaux st. Régence appliques et 2 lustres assortis fer forgé st. L. XIV.**

BEAUX TABLEAUX
de ou attribués à
Gittard, Bistagne, Raybet, Ecole Flamande 17e siècle. Copie de Botticelli, Probus le jeune, Sanza, Verstraten, Cordron. Magnifique salle à manger st. Gothique en noyer très finement sculpté. Buffet, desserte, table, 8 chaises. Jolie salle à manger st. moderne. **Belle salle à manger st. Louis XVI érable gris et marqueterie.** Salle à manger st. Renaissance, buffet, tables, fauteuils cuir.

Très belle chambre à coucher acajou et bronze st. L. XVI. Chambre st. L. XVI ronce et marqueterie d'acajou. Jolie chambre en acajou. Autre belle chambre chêne clair. Literies. Lavabos. Garde-robes.

Cabinet de travail st. Empire acajou et bronze. Mobilier studio chêne clair. **Beau vestiaire.** Mobilier rotin. Foyer cuisinière à gaz.

Important service cristal taillé 36 pers. Service faïence anglaise 17 pers.

BELLE COLLECTION de timbres
en 6 albums Yvert et Teiller, à reliure mobile (sera vendue en 1 lot à 15 h.)

Le LUNDI 4 NOVEMBRE 1935 à 14 heures

Exposition le Dimanche 3 et le Lundi 4, de 10 h. à midi.
70.801

Etude de Me CHATTELEYN, avoué Lille. Ass. Judic. Déc. du 18 Février 1935. — DIVORCE Jugement de défaut du 1er Juin 1935, enregistré, prononçant le divorce entre M. Emile LEJEUNE, rue de Lille, 83 à Seclin, Et Mme Isabelle DE GHESELLE, rue Parmentier, 35 à Seclin, au profit du mari. Pour extrait (signé), CHATTELEYN. 72.924

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Par jugement en date du 29 Octobre, le Tribunal a déclaré en liquidation judiciaire la Sté à R.L. Ets NORD-BOIS, 423, Boulevard Gambetta à Tourcoing, ayant pour objet le négoce de bois. M. Lesaffre est nommé Juge-Commissaire et Me Maillard, liquidateur. La date de cessation des paiements est fixée au 29-10-35.

Etude de Me François WATTERLOT Huissier-Audiencier, 27, rue Gambetta, à Douai.

VILLE DE DOUAI

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de saisie-exécution

Il sera procédé le Samedi 2 Novembre mil neuf cent trente-cinq, à onze heures, sur la place Carnot à Douai, par le ministère de Me BASSÉE, Commissaire-Priseur à Douai, à la vente aux enchères publiques des

OBJETS MOBILIERS

ci-après : Un bureau secrétaire acajou, chaises cannées, sellette, table à dessin, vases, table ronde avec tapis, un buffet, une cuisinière émail blanc, un buffet vitré, une horloge coucou, un lavabo métal, un réveil, un réchaud à gaz un feu continu, un porte-manteau fer forgé, etc., etc.

Et quantité d'autres objets qui seront énumérés à la vente.

Au comptant et aux conditions lors dites.

L'Huissier poursuivant la vente,
F. WATTERLOT.
Le Commissaire-Priseur
R. BASSÉE.
72.920

VIN direct. propriété, l'hº port fût neuf (fût repris 45 fr.) régie tt. compris, échant. gratis DÉJARDIN, vit., AIGUES-VIVES (Gard). **140**

Etude de Me Louis PATIN, Huissier à Lille, 14, rue du Vert-Bois.

Ville de La Madeleine-lez-Lille

VENTE JUDICIAIRE

Le Lundi quatre Novembre mil neuf cent trente-cinq, à dix heures sur la Place du Marché de La Madeleine, par le ministère de Me SINGER, Commissaire-Priseur à Lille, il sera procédé à la vente de

MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

ci-après : Mobilier salle à manger chêne ciré, comprenant : Table, buffet, chaises cuir, sellette, pendules cheminée, vases chine, lustre électrique, linoléum, peintures encadrées. Bureau, fauteuil bois courbé, lampe bureau, chaises velours, rideaux, cuisinière tôle noire, réchaud « For » émail blanc, fer électrique, vaisselle, verrerie, batterie cuisine.

L'Huissier
chargé des formalités :
signé : Louis PATIN.
72.926

MANUFACTURE DU NORD ET DE LA LOIRE POUR LILLE
13, Rue Léon Gambetta 13
VENTE DIRECTE SANS INTERMÉDIAIRE
40% MOINS CHER
CYCLES-SPORT-ARMES de S^T-ÉTIENNE
FONDÉE en 1898 — FONDÉE en 1898

CUISINIERES et APPAREILS de CHAUFFAGE
bien moins cher
PAS DE CREDIT — PAS D'INTERMEDIAIRE
DE LA QUALITE — DES PRIX

Rendez-nous visite.

Ne confondez pas, retenez bien nos adresses :
LILLE, 13, Rue Léon Gambetta — DOUAI, 4, Rue Martin-du-Nord.
LILLERS, 26 Rue Nationale. — LE CATEAU, Rue Jean Jaurès.
LENS, 44 Rue de la Gare — AMIENS, 55, Rue de Beauvais
VALENCIENNES, 19, Av^e du Commerce, entre la Gare et le Pont vers Anzin
282 TOUS OUVERTS LE DIMANCHE MATIN

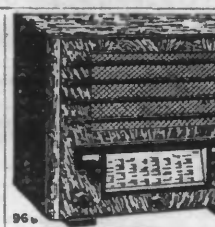

Un total de perfections

AGENT GÉNÉRAL

LE NORD ÉLECTRIQUE
6, rue du Palais Rihour
LILLE

BRUNET

le poste de confiance

AGENTS DISTRIBUTEURS

Etablissements BRUNIC, 94 ter, rue Masséna, à LILLE.
M. CALONNE, 18, rue de Lille, à ARMENTIÈRES.
Etablissements BALLOY-VANACKER, à STEENWERCK.
M. ANTOINE, 4, rue Léon Gambetta, à DUNKERQUE.
M. BERQUEZ, 15, Quai de la Meuse, à CALAIS.
M. VAILLER, 21, rue de Paris, à LENS.
M. MARECHAL, 34, rue du Centre, à CARVIN.
M. CUVILLIER, 4, Avenue de la Gare, à HENIN-LIÉTARD.
M. LELEU, 12, rue Ernestale, à ARRAS.
M. CUVELIER, Grand'Rue, à ESTAIRES.
M. MILLEVILLE, à BAUVIN.
M. LEFRANCQ, rue de la Gare, à BULLY-GRENAY.
M. DOUAY-POULAIN, 4, rue Gambetta, à BERTRY.

Vente. Achat et Location d'Immeubles

A louer à Fives-Lille

Entrepôt avec ou sans habitation. S'adresser 83, rue du Maréchal Foch, à Loos-lez-Lille. 72.922

A Vendre, Maison libre

à La Madeleine-lez-Lille. 7 pièces, garage, bas prix. Ecrire Réveil aux lettres C.W.L.J. 35.727

Demandes d'emplois

CHAUFFEUR

sérieux, actif, ayant tous permis cherche place, soit service rapide maison bourgeoise ou autre. Sérieuses références. Ecr. Réveil aux init. R.W.M.L. 72.919

Offres d'emplois

MÉTALLURGIE

Outilleur expérimenté Forgeron et Ajusteur

est demandé par Etablissem. SABES à Petite-Forêt, par Anzin-Nord. 91.625

REPRÉSENTANTS ET EMPLOYÉS

EMPLOYÉ

Cherchons employé au courant situation fiscale des Débitants de boissons. Sérieuses références seront exigées. Ecr. Syndicat des Débitants de boissons, rue du Maréchal Foch, 64 bis, Roubaix. 84.116

Importante Société

de Capitalisation demande q.q agents régions Bruay-en-Artois, Béthune, Aire, Arras, Lens. Gentieral pte d'encaissements. Ecr. Init. N.H.S.X. au Réveil qui transmettra. 91.626

GENS DE MAISON

BONNE

18 ans ev. références est demandée. BRIQUELET, 2, place Massenet, La Madeleine-lez-Lille. 35.717

DEMANDE MÉNAGE

Cuisinière, valet toute main, environs Valenciennes. Ecrire prétentions, références aux initiales N.C.W.H. au Réveil. 91.627

DIVERS

EMPLOIS COLONIAUX

Guide gral. 100 pages E.P.C. 65, av. Wilson, Montreuil (Sne)

Compositeur-typographe

est demandé pour travail en coup de main. Imprimerie LUNVEN, Douai. 91.621

COLIS PARFUMS «TAHOSER» Agents demandés partout Ecr. Réveil aux lett. N.C.J.W. 91.614

TRAVAIL FACILE

chez soi pendant loisirs. Ecr. N.B.W.J. au Réveil. 91.623

ON DEMANDE

BONS JARDINIERS

pour préventorium région de Dunkerque. Indiquer âge, références et prétentions au bureau du Réveil aux initiales C.S.K.V. 35.712

Gros gains journ. personn. 2 sexes pr trav. fac. chez soi Adresses, Copies. Rens. grat. E. R. F., 58 rue Caumartin Paris. 9203

Monteurs Lignes H. T.

sont demandés région de Cambrai. S'adresser 5, rue des Liniers à Cambrai, le lundi, de 9 à 11 h. Tél. 3.34. 72.923

JEUNES APPRENTIES

sont demandées. S'adresser Ets Le Blan et Ce, 50, rue Hégel, Lille-Canteleu. 91.628

Votre qualité de
FONCTIONNAIRE
vous permettra d'obtenir **SUR-LE-CHAMP** en **L'ESPACE DE CINQ MINUTES**, ou par retour du courrier, sans assurance sur la vie, **SANS AUCUNE AUTRE FORMALITÉ** que celle de justifier de votre situation de
FONCTIONNAIRE
LE
PETIT PRÊT sur PAROLE
QUE VOUS DEMANDEREZ A LA
BANQUE LE BIEN-ÊTRE
Siège social : 125, Bd de la Liberté, 125 — LILLE
Pas d'autre garantie que celle de la CONFIANCE qu'honnête homme, vous nous inspirez.
Demandez une formule explicative de Demande de Prêt en indiquant la somme désirée.
MAXIMUM : 5.000 francs

Quand VOUS AUREZ TOUT ESSAYÉ
que rien n'aura réussi, prenez encore le Sirop C. FRANY pour adultes, vous serez soulagé à la première cuillerée et guéri avec un flacon.

pour ADULTES
Ne se donne pas aux Enfants

Son action est merveilleuse chez les ASTHMATIQUES et dans les cas de Toux rebelles, la Bronchite chronique, etc. Dans la Tuberculose pulmonaire, il calme immédiatement les accès de toux et cicatrise les lésions ; il supprime les sueurs nocturnes et assure le sommeil.

Le flacon, toutes pharmacies : 14.80 impôt compris. Fco domicile : 21 fr. Dépôt général : Ph^ie FRANY, 52, av. de la République, PARIS. R. C. Seine 163809.

IVROGNERIE

guérie rapidement et discrètement par la POUDRE NARGEL. Toutes pharmacies, 8 fr. 50 la boîte. Notice gratuite Laborat^re NARGEL à Nœux-les-Mines (P.-de-C.)

Cessions

RECHERCHE

Café tabac toutes régions, dispose de 80.000 francs. Ecrire Réveil aux lettres Q.L.H.J. 51.910

Excellent Estaminet

à céder, avec salle pour fêtes. S'adresser à Brasserie O. Cordonnier à Haubourdin. 72.932

CAFÉ - DANCING

à céder Grande Rue à Harnes (P.-de-C.) Prix modéré 66.100

CLIENTÈLE LAIT

ou Beurre et Œufs est recherchée. Dispose de 20.000 fr. Ecr. Réveil aux init. M.S.F.Z. 51.909

BOUCHERIE

Bonne vente prouvée Quartier riche Lille, à céder, cause décès avec 30.000 francs comptant. Ecr. A.W.H.D. au Réveil. 40.810

CLIENTÈLE DE LAIT

Beurre et œufs à céder région Lille, cheval et voiture 30.000 francs.
Jules CERISIER à Quesnoy-sur-Deûle 41.907

Boulangerie-Pâtisserie

Je reprendrais affaire sérieuse à Lille ou banlieue. Paiement comptant. Ecrire Réveil aux lettres A.S.Z.B. 40.811

Boucherie-Charcuterie

à céder banlieue immédiate, 400 fr. par jour. Prix 35.000 fr.
Jules CERISIER à Quesnoy-sur-Deûle 41.908

FEUILLETON DU 1er NOVEMBRE. — No 41

Fille de Prince

par Max du Veuzit

En l'éloignant de chez vous pour qu'elle allât acheter du linon et de la dentelle pour **le petit prince** qui devait naître ...? C'était le 5 Février 1916 qu'elle obéit à votre loyale et franche suggestion ! C'est ce jour-là qu'elle partit faire les achats que vous conseillies ! C'est à cette même date que vous avez courageusement quitté le domicile conjugal, laissant derrière vous, pour toujours, la femme confiante que vous aviez rendue mère...

Elle débitait ses griefs d'une voix blanche, mais sans hésitation. Ce père altier, dont le regard glacial fuyait le sien, ne l'intimidait plus. Dès les premières répliques, elle avait compris qu'il rejetait tout son passé et qu'il se retranchait dans sa hautaine indifférence comme dans une tour bien défendue.

Comme il demeurait silencieux les yeux baissés sur la carte de visite de Gyssie dont il jouait du bout des doigts, elle acheva presque bas :

— Je suis née le 18 Juillet... Le petit prince était une fille, vous voyez !...

De nouveau, elle s'arrêta. Elle étouffait d'émotion.

Pendant qu'elle avait parlé, sous le masque impassible de l'homme dont aucun trait ne bougeait, une surprise refoulée... une émotion peut-être... était montée et avait un instant voilé le regard clair. Il répondit d'une voix assourdie et comme se causant à lui-même dans une vague songerie :

— Celle dont vous parlez a disparu de ma vie, il y a de bien longues années...

Si faible qu'eût été l'insinuation, il parut à Gyssie qu'elle était monstrueuse. La phrase amphigourique de son père semblait accuser la mère de leur séparation.

Sa protestation jaillit, comme déclanchée par un ressort :

— Vous savez bien que ce ne fut pas de sa faute si ma mère n'a pas vécu toute sa vie à vos côtés. C'est vous qui avez quitté votre femme et l'enfant qui allait naître. Avez-vous pu oublier également, les responsabilités qui vous incombent ?

A ce reproche nettement formulé, l'homme parut se redresser et grandir tout à coup. Pourtant, il n'éleva pas la voix et ce fut de son même ton mesuré et calme qu'il répondit :

— Puisqu'il vous a été donné de connaître ces lointains évènements, vous devez savoir dans quelles conditions indépendantes de ma volonté j'ai dû quitter une femme que j'aimais en effet, pour une très longue absence...

Penché vers elle comme pour la défier, il s'accouda pour poursuivre :

— Ce que vous ne savez peut-être pas (et, qui que vous soyez, je tiens à vous le dire), c'est que, lorsque j'ai pu revenir en Europe, en pleine guerre, au moment où toute recherche se compliquait terriblement, j'ai fait cependant tout mon possible pour retrouver cette femme et son enfant...

— Votre enfant, corrigea doucement Gyssie que ces explications calmaient peu à peu.

— Notre enfant oui, consentit-il. Je n'ai jamais eu l'idée de l'abandonner... Valentine était seule, isolée, sans défense, sans fortune... J'ai sincèrement souhaité la rejoindre pour pouvoir faire tout mon devoir vis-à-vis d'elle.

— Vous l'avez réellement cherchée ? insista la jeune fille dont les rancœurs ne demandaient qu'à être apaisées.

Déjà son cœur, dans sa prison de chair, se mettait à battre avec une secrète douceur.

— Evidemment, j'ai cherché ! répliqua l'homme d'un ton rogue. J'ai cherché pendant de longues années... Ce fut inutilement hélas ! Je n'ai pas seulement pu savoir si Valentine vivait toujours !

Gyssie se sentait maintenant très faible. C'était tellement bon cette certitude réconfortante que son père n'avait pas réellement voulu abandonner sa mère, qu'elle en était toute bouleversée. Des larmes de détente en montèrent à ses yeux.

— Alors, fit-elle doucement, dans un élan involontaire d'affection, si vous avez souffert de l'inanité de vos recherches, vous devez être content aujourd'hui ?

— Content ?... Pourquoi content ?

— Content que je sois venue !

Un étonnement sincère couvrit le visage de Gys de Wriss.

— Vous ! s'exclama-t-il. Qu'est-ce que vous voulez-dire ? Pourquoi serais-je content ?

Il l'examinait subitement, comme s'il découvrait devant lui une chose curieuse à voir.

— Vous ! répéta-t-il avec calme. Mais je ne vous connais pas ! C'est la première fois que je vous vois !

Elle le regarda un peu déçue, cinglée par son indifférence qu'un dédain semblait accentuer.

Croyant qu'il n'avait pas encore compris les liens étroits qui les unissaient, elle précisa avec un pauvre sourire... Un sourire qui quémandait une réponse pitoyable :

— Je suis l'enfant de Valentine Chauzoles... La fille née de votre mariage avec ma mère.

— Et alors ?

— Alors, fit-elle désemparée ; je suis aussi votre fille... Vous êtes mon père !

L'homme ne broncha pas devant cette précision. Il eut seulement un vague geste d'impuissance.

— C'est possible... Si ce que vous prétendez est vrai, c'est même probable, mais il n'en est pas moins certain que je ne vous connais pas.

Pour Gyssie, cette phrase était tellement inattendue qu'elle en perdit le souffle.

Après quelques instants de silence qu'elle passa à regarder dans una sorte d'hypnose celui qui lui parlait, elle observa avec logique, malgré son désarroi :

— Il est évident que vous ne me connaissez pas. Les événements ne l'ont pas permis. Celles qui m'ont élevée ont essayé en vain de retrouver vos traces et de vous annoncer ma naissance... Vous-même dites m'avoir cherchée...

— Pardon ; j'ai cherché Valentine...

— ...Et son enfant...

— Elle d'abord... Elle, avant tout !

— Mais, son enfant ?... protesta la jeune fille suffoquée. L'enfant qui était aussi à vous et que vous aviez surnommé le petit prince ?

L'homme sourit un peu ironiquement devant cette « toute petite chose » qu'elle tenait à lui faire préciser.

— Il n'était pas très sûr, observa-t-il, que l'enfant fût venu au monde dans de bonnes conditions... Il pouvait ne pas avoir vécu !... En réalité, la mère seule m'intéressait.

— Ah ! fit Gyssie déçue et complètement démontée, car elle ne parvenait pas à comprendre qu'aimant sa mère, Gys de Wriss du même coup, n'eut pas un peu de tendresse pour elle... Pour l'enfant née de la femme aimée...

Ce que la jeune fille ignorait, c'est que les Hollandais sont avant tout des hommes d'affaires, des hommes de chiffres des hommes qui s'efforcent de ne donner au sentiment que la plus petite place dans leurs préoccupations journalières.

D'autre part, leur caractère placide et un peu froid ne leur permet pas de s'extérioriser surtout publiquement ! Si bien que leur émotion se traduit plutôt par de la mauvaise humeur ou du silence très lourd, que par des larmes ou de l'attendrissement. Pour qui les connaît mal, cette indifférence ou ces marques d'irritation les font croire dénués de sensibilité. Il n'en est rien et leur sécheresse est plus apparente que réelle.

Cette ignoranec du véritable caractère hollandais fit commettre une erreur à la jeune fille.

Devant l'indifférente froideur que de Wriss semblait marquer à l'enfant de Valentine, Gyssie crut devoir insister et faire appel aux liens du sang qui unissaient un père à sa fille :

— Comment est-il possible, observa-t-elle, que vous ayiez vécu sans ressentir en vous aucun émoi paternel ! La voix du sang ne vous parlait donc pas du petit être qui vous devait la vie et qui grandissait loin de vous, sans vous connaître ?

— La voix du sang !

Cette fois de Wriss s'était mis à rire, franchement amusé par la ridicule expression.

— La voix du sang ?... Certes non ! Je ne crois pas à cette invention là créée par vos romanciers français en quête de sujets de copie... La voix du sang ! Mais c'est du méli-mélo de bas étage que vous me servez là !

Sa gaîté paraissait être si naturelle et si justifiée que la jeune fille en fut décontenancée.

Elle avait soudain l'impression que son père et elle ne se comprenaient pas... Comme s'ils parlaient deux langages différents.

— Vous ne croyez peut-être pas que je sois vraiment votre fille ? s'inquiéta-t-elle.

— Je n'en sais rien ! Vous me dites être l'enfant de Valentine ; admettons-le.

— Vous ne niez donc pas que je puisse être votre fille ? insista-t-elle de la même voix inquiète.

— Pas du tout !... Devant les détails que vous me donnez, j'ai reconnu tout-à-l'heure que la chose était fort probable.

— Alors, fit-elle, perdant pied tout à coup ; si... si vous admettez l'idée que vous êtes... mon père ; pourquoi m'accueilliez-vous... ainsi ?...

— Comment, ainsi ?

— Oui... Aussi... Froidement !

— Froidement ?... Ai-je donc à prendre une attitude ? Je suis comme il convient d'être, il me semble !

Il s'impatientait tout à coup.

— Qu'espériez-vous en venant ici ? Comment vouliez-vous donc que je vous reçoive) ?

Elle posa sur lui ses grands yeux.

— Comme je me figurais qu'un père devait recevoir son enfant après une aussi longue séparation.

Elle avait parlé tristement, car elle avait soudain une grosse envie de pleurer devant ce père si méprisant.

Ce que Gyssie ne savait pas non plus, c'est qu'en Hollande, il est de fort mauvais ton d'avoir un enfant en dehors du mariage. Un homme qui oublie cette loi fondamentale des convenances, est très mal jugé par ses pairs. C'est au point qu'un jeune homme riche, puissant et instruit qui aurait, en dehors du mariage, un enfant avec une servante, se croirait obligé — pour satisfaire aux usages — d'en épouser la mère, quitte à mépriser ouvertement celle-ci par la suite.

Ajoutons pour qu'on comprenne bien le caractère de notre héros que, dans les Pays-Bas, si les femmes mariées sont en quelque sorte complètement sous l'autorité maritale au point que le mariage est un apanage qui donne à l'homme tous les privilèges dans son foyer, les jeunes filles en revanche sont très libres et très protégées par les lois et par l'opinion publique.

(A suivre).